Besoin d'accompagnement ?

Les animatrices du Relais Petite Enfance peuvent vous aider pour :

- ✓ Connaitre les différents modes d'accueil,
- ✓ Accompagner tout au long des différentes étapes dans l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le),
- ✓ S'informer sur le métier d'assistant(e) maternel(le),
- ✓ Recueillir les informations sur les différentes aides financières.

La liste des assistantes maternelles est disponible sur notre site : www.ccsso.fr.

Un doute ? Une question ?

Contactez-nous !

Pauline EVRARD
(référente assistantes maternelles de Senlis)
06.78.62.11.29

Céline RODIGUES
(référente assistantes maternelles des autres communes de la CCSSO)
06.83.12.68.73

rpe@ccsso.fr

CCSSO- communauté de communes Senlis Sud Oise

Ou prenez un rendez-vous !

(accueil sur rendez-vous uniquement)

communauté de communes
Senlis Sud Oise
30 avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Pendant les vacances scolaires, les horaires sont différents.

Relais petite enfance
Informer Accueillir Accompagner

Senlis Sud Oise
communauté de communes

Le Relais Petite Enfance

Un service à l'écoute des familles et des enfants

www.ccsso.fr

Qu’est-ce que le Relais Petite Enfance (RPE) ?

Service gratuit

Espace d’écoute et d’échange

Accompagnement à la formation & Espace de documentation

Espace de médiation

Aide aux démarches administratives

Accompagnement des familles dans la recherche d’un mode de garde

Les activités

Le Relais Petite Enfance organise des activités pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile selon des thèmes et les évènements de l’année.

Différents ateliers sont proposés sur inscription, tels que :

- ✓ Atelier de motricité : lundi matin
- ✓ Atelier d’éveil : 1 fois par mois pour chaque groupe
- ✓ Atelier “éveil musical” : 1 fois par mois
- ✓ Atelier “patouille” : 1 fois par mois
- ✓ Atelier “Snoezelen” : 1 fois par mois
- ✓ Sorties : bibliothèque, musée..
- ✓ Festivités : spectacle de Noël, Carnaval

Les lieux d’accueil

Ce service en itinérance intervient sur les communes de :

- ✓ Barbery,
- ✓ Chamant
- ✓ Fleurines,
- ✓ Pontarmé
- ✓ Senlis
- ✓ Villers–Saint-Frambourg-Ognon.

Le planning est disponible sur notre site
www.ccsso.fr